

*Initiatives ministérielles*

aucune difficulté, sauf au Parlement où les gens sont intéressés et craignent de perdre leurs circonscriptions.

J'ai déjà dit que je faisais partie de ces gens. En vertu du processus actuel, la circonscription de Beaver River comme nous la connaissons et l'aimons risque de disparaître. Par conséquent, je devrais peut-être être plus égoïste et plus intéressée, comme un politicien typique, et me dire que comme je risque de perdre ma circonscription, je vais m'y accrocher de toutes mes forces. Non.

La population veut participer aux audiences, elle veut formuler des demandes et des observations. Elle veut faire connaître certaines des inquiétudes que suscite ce processus. Elle ne veut pas qu'on prenne une décision finale sans être consultée. Demandons-nous un peu si ce qu'on propose est démocratique. La vérité, c'est qu'on est bien loin de la vraie démocratie.

Avant de vous faire part de certains propos que j'ai entendus au cours de ma tournée du printemps, dans ma circonscription, permettez-moi de vous dire combien c'est frustrant de voir cette affaire se dérouler de l'intérieur. Quand on sait qu'une mesure sera adoptée le plus vite possible à l'autre endroit, on a de quoi être nerveux. Je sais que bien d'autres députés le sont aussi.

C'est triste de constater qu'on a imposé le silence à la population, de devoir réclamer qu'on la laisse parler. Mais nous en parlerons, parce qu'il le faut. S'il doit y avoir des audiences publiques, laissons-les se dérouler jusqu'à la fin. Il faut laisser le public se faire entendre sur cette question.

Au cours des deux dernières semaines, tandis que j'étais dans ma circonscription, j'ai fait toute ma tournée du printemps. J'ai assisté à des assemblées publiques et à de nombreuses autres réunions. Voici ce que j'ai entendu.

• (1055)

Le processus actuel—disons l'ancien pour être clairs—suscite des préoccupations. Il n'est pas satisfaisant. Il n'est pas parfait. Le public est cependant disposé à prendre le risque de suivre la procédure établie pour se faire entendre. Les gens se disent que s'il le faut, ils se présenteront aux audiences publiques. Si c'est le seul moyen qu'ils aient, en vertu de la Constitution, de s'exprimer sur la façon dont on s'y prend, depuis tant d'années, pour remanier la carte électorale et délimiter les circonscriptions, ils le feront. Ils sont disposés à se conformer à la réglementation en place.

On m'a demandé maintes et maintes fois la date des audiences dans notre région. On est un peu déçu d'apprendre qu'elles se tiendront à une heure de l'après-midi, quand la plupart des bonnes gens sont au travail.

Laissez-moi tout de même dire que les gens sont encore plus sceptiques et déçus à l'idée qu'on pourrait leur imposer une solution sans égard au processus en cours, qu'on y mettrait un terme, et qu'on gaspillerait les cinq millions de dollars déjà

dépensés pour permettre aux politiciens de concevoir une meilleure méthode.

Comme je l'ai déjà dit au débat en deuxième lecture, si l'on s'imagine que le processus actuel garde la marque des gouvernements antérieurs, je suis convaincue que tout processus qui sera mis au point à la suite du projet de loi C-18 portera des marques encore bien plus évidentes. J'en suis sûre parce que je sais exactement ce que les gens en pensent. D'ailleurs, les ministériels le savent et ressentent la même chose.

Cependant, je dois dire que bien des gens ont été heureux d'apprendre que toute l'affaire sera mise en suspens. En fait, mes électeurs apprécient de faire partie de la circonscription de Beaver River. Ils aiment ce nom. C'est le nom d'une région historique. Je sais qu'en Ontario aussi il y a une rivière Beaver et j'en ai parlé avec mon ami.

C'est une région importante du nord-est de l'Alberta par laquelle passaient les voyageurs et les équipages qui remontaient la rivière Beaver; ils portageaient quelques milles pour atteindre la rivière Athabasca par laquelle ils filaient droit vers le Nord. Cette région du nord-est de l'Alberta est passionnante de par la richesse de son histoire. Mais ce qu'il y a de mieux dans ce nom de Beaver River, c'est qu'il recouvre toute une région, pas seulement juste un endroit. Il est vrai qu'il y a aussi un magasin et une petite localité de ce nom, qui désigne également une voie navigable, toute une région et l'histoire qui s'y rattache.

Cette circonscription s'appellera désormais Végréville—Saint-Paul, si jamais ce nouveau découpage électoral est adopté. Si par un hasard extraordinaire le gouvernement n'arrive pas à faire adopter le projet de loi C-18. Dieu sait ce qui peut se passer à l'autre endroit.

Si le processus en cours continue et si la circonscription de Beaver River est éliminée, elle sera remplacée par Végréville—Saint-Paul. Permettez-moi de répéter ce qu'on m'a dit au cours de ma tournée du printemps. Je pense, par exemple, aux propos du maire de Bonnyville, où je me suis rendue. Bonnyville se trouve au nord-est de Saint-Paul, et encore plus loin au nord-est de Végréville. Je pense aussi aux propos des habitants de Grand Centre—Cold Lake, qui est, de son côté, bien au nord-est de Bonnyville. Les habitants de ces localités m'ont dit qu'ils craignaient d'être laissés pour compte si on privilégiait une localité plus qu'une autre en retenant un nom tel que Végréville—Saint-Paul.

Ils veulent savoir pourquoi on a retenu le nom d'une ou deux villes en particulier. Je les comprends. Ils défendent très bien leur point de vue. Ils préféreraient qu'on considère toute une région plutôt que de se limiter à une ou deux villes. Je partage leur opinion et je suis déterminée à faire tout ce qui est en mon pouvoir, que ce soit dans le cadre de l'ancien processus ou du nouveau, pour que soit conservé le nom de la région; cette région est riche en talents et en dons de toutes sortes et je pense qu'il est plus sage de mettre en valeur toute une région ou tout un groupe plutôt que de privilégier une ville ou deux. En effet, dès que l'on en nomme une, on oublie toutes les autres, et c'est bien ce que craignent ces gens.

Les gens se demandent pourquoi ces nouvelles limites? Bien entendu, les ministériels vont dire que le cartographe était conservateur. C'est possible, mais je n'ai aucun renseignement là-dessus. Je sais par contre que le Président de la Chambre a